

BIOLOGISTE

Code de la fiche : 0612

» PRÉSENTATION

> APPELLATIONS D'EMPLOI LES PLUS COURANTES

Directeur/trice

Directeur/trice Adjoint de Laboratoire d'Analyses de Biologie médicale

> FINALITE

Dans le respect de la législation et de la réglementation (notamment la Loi 75626 du 11 juillet 1975 relative aux Laboratoires d'Analyses de Biologie Médicales et aux directeurs et directeurs adjoints (L.6211-1 à L.6221-9) - et des codes de Déontologie Pharmaceutique et/ou Médicale), assurer la responsabilité de l'acte biologique, qui s'inscrit dans une démarche préventive, diagnostique, pronostique, thérapeutique, voire médico-légale

> PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

Patient

Usager et leur entourage

Professionnels de santé

Encadrement

Partenaires institutionnels et extra institutionnels

Fournisseurs de matériels et produits professionnels

> FORMATIONS

Obligatoire pour l'accès au métier

Doctorat en médecine ou en pharmacie, Vétérinaire titulaire des spécialisations permettant la qualification en Biologie Médicale ou diplôme équivalent, Inscription au tableau du conseil de l'ordre, Formation professionnelle continue obligatoire

» ACTIVITÉS

Participer aux différentes instances dirigeantes de la structure, aux commissions

réglementaires, aux groupes de travail intra ou extra institutionnels
Élaborer et/ou participer à la mise en place de nouvelles stratégies préventives ou diagnostiques
Élaborer et réaliser des études, enquêtes, évaluations, recherches à visée épidémiologique, clinique et médico- biologique à la demande de partenaires internes ou externes
Participer aux programmes d'Assurance Qualité de la structure (Accréditation, certification...)
Réactualiser régulièrement ses connaissances dans les domaines médico-biologique, épidémiologique et de Santé Publique
S'assurer du respect des règles de sécurité sanitaire

» COMPÉTENCES

> SAVOIRS

Connaître l'ensemble des textes du code de la santé réglementant sa profession
Connaître les indications, les conditions de réalisation, l'interprétation des résultats, les limites des analyses qu'il effectue
Connaître les sources d'information et les méthodes de recherche
Connaître et respecte la législation relative à la recherche bio-médicale
Posséder des connaissances en statistique
Connaître la réglementation en matière d'hygiène, de vigilance et de sécurité sanitaires
Connaître les règles de qualification d'un test en biologie et en santé publique
Connaître l'organisation de la santé
Posséder des connaissances en santé publique, en recherche clinique et en épidémiologie
Connaître la totalité des règles qui contribuent à la qualité de l'acte de biologie et qui engage sa responsabilité
Connaître les principes de la démarche qualité, de la certification et les référentiels qualité
Maîtriser les phases pré-analytiques, analytiques et post-analytiques
Connaître les modes d'évaluation des organisations
Connaître le fonctionnement de l'Assurance Maladie
Connaître les obligations de formation professionnelle continue

> SAVOIR-FAIRE (capacité à)

Élaborer, mettre en œuvre, contrôler, évaluer et améliorer l'activité du laboratoire dans le respect de la réglementation
Maîtriser les phases pré-analytiques, analytiques et post-analytiques
Développer et entretenir le dialogue avec l'ensemble de ses interlocuteurs
Mettre en œuvre l'exécution des analyses dans le respect du "Guide de Bonne Exécution des Analyses"
Élaborer, mettre en œuvre, contrôler et évaluer les procédures de vigilance et de sécurité sanitaires
Conseiller les prescripteurs et accompagner les interlocuteurs dans leurs réflexions, leurs choix en apportant ses connaissances et son expérience professionnelle
Auto évaluer ses connaissances et suivre des actions de formation adaptées
Mettre en œuvre et entretenir l'ensemble des connaissances nécessaires pour éclairer un choix technique à intégrer dans une organisation de production

Mettre en œuvre l'ensemble des procédures et modes opératoires afférents à l'acte de biologie
Utiliser de manière optimale les ressources et moyens nécessaires à son activité
Élaborer un protocole d'étude et le mettre en œuvre
Analyser et interpréter les résultats d'étude
Déterminer des indicateurs pertinents et les suivre
Élaborer et superviser des procédures et modes opératoires adaptés
S'intégrer dans une démarche interactive
Utiliser les méthodes de gestion de projet avec fiabilité
Prendre l'initiative de s'informer sur les programmes nationaux et régionaux

➤ **SAVOIR-FAIRE RELATIONNEL (capacité à)**

Convaincre l'exploitant de sa responsabilité à mettre à la disposition du biologiste les moyens nécessaires au respect de la réglementation
Animer une équipe ou un groupe dans un objectif d'information ou de sensibilisation
Convaincre ses interlocuteurs de la nécessité du respect de l'assurance qualité, de l'implication de la responsabilité du biologiste et de la nécessité du respect des règles de vigilance et de sécurité sanitaires
Négocier avec ses partenaires, construire et développer un argumentaire afin de les convaincre et de susciter l'adhésion
Travailler en équipe pluridisciplinaire
Construire un argumentaire et être force de proposition
Diffuser l'information et respecter le devoir de réserve
Communiquer de manière adaptée en fonction du public concerné, des situations et des supports utilisés
Mobiliser et entretenir la motivation de son équipe
Développer et entretenir des relations professionnelles efficaces et réciproques avec ses confrères et les groupes de formation professionnelle
Développer et entretenir le dialogue avec l'ensemble de ses interlocuteurs